

Relevé de décisions

Conseil de l'école du 10 février 2017

Au cours de sa séance du 10 février 2017, le conseil de l'école a

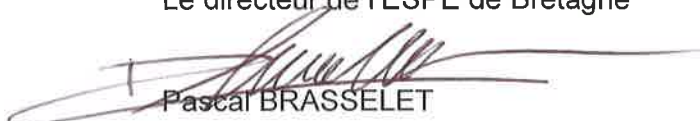
- entendu des informations sur :
 - l'accréditation de l'ESPE (dialogue avec le ministère le 29 mars et examen par le CNESER en juin)
 - la pré-professionalisation en licence (travaux du groupe interuniversitaire)
 - un nouveau parcours dans la 4^{ème} mention (PIF) pour les musiciens intervenants
 - la formation des psychologues de l'Education Nationale
 - la réforme des certifications ASH (nouveau CAPPEI)

- émis un avis favorable sur :
 - le procès-verbal CE 2016-05 du 25 novembre 2016 (Abstention : 4 – Pour : 16)
 - la sélection et l'affectation en M1 dans la mention 1^{er} degré (Abstention : 7 – Pour : 13)
 - les nouvelles maquettes de M1 MEEF (Unanimité – Pour : 20)
 - les nouvelles maquettes de M2 MEEF (Abstention : 7 – Pour : 13)
 - les orientations de politique des emplois enseignants (Abstention : 1 – Pour : 19)
 - la convention CAPE – ESPE (Unanimité – Pour : 20)
 - l'accueil d'un service civique (Abstention : 1 – Pour : 19)
 - la convention ESPE- Académie sur la formation continue (Abstention : 1 – Pour : 19)
 - la liste de chargés d'enseignement vacataires (Abstention : 1 – Pour : 19)

- émis un avis défavorable sur :
 - l'affiliation de l'ESPE à la Ligue de l'Enseignement 35 (Contre : 14 – Abstention : 4 – Pour : 2)
 - la modification de la procédure de remboursement des frais de mission (Contre : 14 – Abstention : 4 – Pour : 2)

- demandé le report du vote sur :
 - la modification des modalités de remboursement des frais de repas sur les sites de Brest et Rennes

Le directeur de l'ESPE de Bretagne



Pascal BRASSELET